

NOUVELLE FORMATION

MASTER 2 URBA XP - URBANISME DES PROJETS

Crédits photo couv : © Alain Faure



Le pari de la formation par la pratique

Parcours expérimental, URBA XP propose aux étudiants **d'apprendre l'urbanisme en le pratiquant**. Toute l'année de master 2, y compris son programme de cours, est conçue et organisée autour de la **production concrète de réponses à des commandes**.

Ces commandes, identifiées en début de chaque année portent **sur une variété de sujets de l'urbanisme des projets**. Elles prennent la forme d'ateliers collectifs sur projet, de workshops dépayés (semaine intense de travail sur site), de travaux d'études et de recherche réalisés par 1, 2 ou 3 étudiants, d'événements à organiser (une journée d'étude, une exposition, ...), de voyages d'études à construire et valoriser. Elles émanent de collectivités et leurs relais, d'acteurs publics et privés de l'urbanisme, d'habitants/citoyens, de collectifs agissants, de programmes de recherche, et de tout autres formes. Elles sont négociées par l'équipe pédagogique.



Les cours seront délivrés en fonction de ce programme de travail et adaptés à lui, sous forme de rappels des fondamentaux ou d'interventions spécifiques, autant que de besoin. La formation a l'ambition de **former des professionnels multi-compétents** et capables de s'adapter à la diversité des projets d'urbanisme. Cette formation privilégie le travail en autonomie et en collectifs et s'adresse donc à des candidats motivés par un projet professionnel en construction.

Les commandes pour la promotion 2020-21

Le point commun de tous les sujets qui feront l'objet des travaux individuels et collectifs des étudiants sera l'approche des **mutations de la ville et des territoires**, des sociétés qui les habitent, des activités qui sont les leurs, et des façons de s'en saisir par l'urbanisme.

Pour l'année universitaire 2020-21, le programme des commandes et activités rassemble a minima les sujets suivants :

- **Nourrir les villes à l'heure de l'économie circulaire et des circuits courts**. Cette thématique transversale permet de traiter des questions d'urbanisme, de nouveaux modèles de développement, de pratiques sociales, d'enjeux économiques et stratégiques, etc. Elle structurera l'atelier principal du premier semestre.

Responsables : Anne PETILLOT, Jérôme ROLLIN.

- **La désindustrialisation des villes moyennes**. Lors des deux premières semaines de l'année, ce travail s'adossera à des cas d'études situés, comme première pratique de l'atelier collectif.

Responsable : Julien ALDHUY.

- **L'amélioration d'un service de transport à la demande dans un territoire intercommunal**. Ce workshop sur l'apport des outils numériques se déroulera sur une semaine à la fin du premier semestre.

Responsable : Florent LE NECHET.

- **Mutations territoriales et nouveaux enjeux de développement au Pays basque**. Cet atelier hors-les-murs prendra le cas du Pays basque pour interroger la notion de résilience territoriale.

Responsables : Corinne LARRUE et Martin VANIER.

- **Un projet développé dans le cadre de la Chaire du Grand Paris**.

Responsable : Sonia GUELTON.

Le programme de cours pour la promotion 2020-21

L'urbanisme des/en mutations

- La société des individus, la société des modes de vie : comprendre la société urbaine de demain
- Approche de l'urbanisme par le vivant non humain
- Énergie, production, métabolisme : urbanisme et économie circulaire
- Innovations sociotechniques et production urbaine
- Système d'acteurs et mutations urbaines

L'urbanisme en pratiques

- Design de projet, design de politiques publiques
- Conduite de/par l'évaluation
- Les nouveaux montages opérationnels et formes de maîtrise d'ouvrage
- Capacitation des acteurs imprévus

Outils et techniques

- Outils de l'analyse et de la représentation du paysage
- Présentation et représentation : s'exprimer par la carte
- Les indicateurs : construction et usage
- Les bilans d'opération : montage et interprétation

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique 2020-21 sera composée de :

- Martin VANIER, professeur, responsable du parcours
- Anne PETILLOT, professeure associée, co-responsable du parcours
- Corinne LARRUE, professeure
- Françoise NAVARRE, maître de conférences
- Sonia GUELTON, professeure
- Julien ALDHUY, maître de conférences
- Florent LE NECHET, maître de conférences
- Taoufik SOUAMI, professeur
- Jérôme ROLLIN, chercheur associé
- Marie-Paule ROUSSEAU, appui en ingénierie pédagogique



D'autres enseignants-chercheurs ou professionnels interviendront ponctuellement selon les besoins d'expertise thématique ou méthodologique liés aux commandes et aux activités, notamment Hélène DANG VU, Nacima BARON, Marcus ZEPF, Stéphane MERCIER, Ana Cristina TORRES.

La plupart des activités pédagogiques sont encadrées ou **délivrées conjointement par plusieurs membres de l'équipe**, de sorte de constituer avec les étudiants un collectif de travail semblable à ceux des conditions réelles des pratiques de l'urbanisme.

Organisation générale de l'année

Premier semestre

- UE1 – Atelier collectif (9 ECTS)
- UE2 – L'urbanisme de/en mutations (9 ECTS)
- UE3 – L'urbanisme en pratiques (9 ECTS)
- UE4 – Activités communes (3 ECTS)

Second semestre

- UE 5 – Stage (20 ECTS)
- UE 6 – Retour sur les pratiques professionnelles (10 ECTS)

Tous les cours sont obligatoires. Il n'y a pas de dispenses d'assiduité.

L'évaluation combinera les exercices collectifs, les rendus individuels et les bilans de compétences, en fonction d'un **contrat pédagogique propre à chaque étudiant, sur la base d'un cadre commun.**

L'étudiant bénéficie ainsi d'un suivi personnalisé tout au long de l'année, sous la forme d'un tutorat.

Le stage du second semestre

Un **stage obligatoire de quatre mois minimum** occupe tout le second semestre, de février 2021 à septembre 2021. Il est encadré par un des membres de l'équipe pédagogique. Il est lié ou non aux activités déployées au premier semestre. Il donne lieu à un **rapport de stage et de fin d'études**.

Le stage est interrompu par une **période de retour à l'EUP de trois semaines au mois de juin**, consacrée à l'analyse collective des situations professionnelles rencontrées durant le stage, à l'échange des expériences, aux compléments d'apprentissage nécessaires, à la prise de distance quant aux compétences déployées. Cette période de retour fait l'objet d'une disposition obligatoire dans la convention de stage. Elle constitue un enseignement à part entière (UE6).

Les étudiants finissent ensuite leur stage jusqu'à la présentation du rapport de stage et de fin d'études devant l'équipe pédagogique et le responsable professionnel de leur stage.

Compétences développées et débouchés professionnels

La formation propose une évaluation des compétences personnelles des étudiants, réalisée tout au long de l'année sur la base d'une grille initiale, qui permet de situer les acquis au départ, mesurer les progrès, et caractériser les aptitudes professionnelles à l'arrivée.

- *Produire (et diffuser) des connaissances sur un territoire pour une compréhension collective (rigueur scientifique, adaptation aux interlocuteurs, méthodologie de production, registre d'expression)*
- *Problématiser une situation territoriale dans la perspective d'agir (contextualisation, multiscalaire, hiérarchie et critique, mise en perspective des données et tendances).*
- *Coopérer dans des systèmes d'acteurs complexes (logique d'action de chaque partie prenante, travailler avec les autres, s'organiser, comprendre les logiques d'action, écouter et proposer, argumenter, négocier)*
- *Concevoir et conduire des propositions pour un espace (construction des faisabilités, savoir contextualiser, imagination, stratégie, scénarios, mise en œuvre, connaissance des outils de conduite du projet)*
- *Développer une activité professionnelle responsable et pérenne (réflexion critique, intégrité professionnelle face aux pressions, responsabilité sociale de l'urbaniste, veille, réseaux professionnels et métiers)*

Modalités d'accès

La procédure d'admission dans ce parcours est **organisée à l'échelle de l'ensemble du Master 2, Mention Urbanisme et aménagement**, de l'Ecole d'Urbanisme de Paris. Les étudiants doivent formuler 2 à 3 vœux de parcours dans leur dossier de candidature : leur admission sera conditionnée au nombre de places offertes dans chacun des parcours et à l'adéquation de leur dossier à leurs objectifs.

Le parcours expérimental URBA XP vise pour 2020-21 un **effectif d'une quinzaine d'étudiants** aux profils académiques variés, y compris le retour en formation après expérience professionnelle, pour permettre de constituer un collectif de travail multi-compétent.

Calendrier de la session d'admission :

- **23/03/2020** : Ouverture des admissions en ligne
- **25/04/2020** : Clôture d'envoi des dossiers de candidature
- **14/05/2020** : Résultats d'admissibilité
- **25 au 27/05/2020** : Epreuves écrites et entretiens
- **19/06/2020** : Résultats d'admission

Les frais d'inscription à l'EUP correspondent aux droits universitaires de l'UPEM et de l'UPEC (soit environ 260 euros pour le Master).

Contacts :



Martin Vanier
vaniermartin@gmail.com



Anne Pétilot
anne.petillot@u-pec.fr